



PHARMACIEN BIOLOGISTE MÉDICAL



MÉTIER

- Réalise et contrôle la réalisation d'actes de biologie médicale ;
- Accueille les patients et vérifie la prescription d'examen établie par un médecin, un chirurgien dentiste et la valide ;
- Effectue les prélèvements d'échantillons biologiques (sang, cheveux...) ;
- Réalise des examens de biologie médicale qui concourent au diagnostic (prénatal, génétique...), à la surveillance du traitement ou à la prévention des maladies ;
- Vérifie la cohérence des résultats notamment au regard des éléments cliniques. À la fin de chaque examen, il rédige un compte rendu et interprète les résultats qu'il transmet au patient et/ou au prescripteur, accompagnés d'un commentaire ;
- Joue un rôle majeur dans la prévention, le diagnostic et le traitement des maladies.

Il ne se contente pas de dialoguer avec les médecins : ses conseils sont notamment précieux pour les personnes atteintes d'affections de longue durée, et contraintes à des examens et des soins fréquents. Pour assurer ces différentes fonctions, le biologiste médical s'informe sur les dernières avancées de la science et se forme en conséquence tout au long de sa carrière.

Son métier fait appel à des connaissances médicales et techniques, dans le strict respect de règles déontologiques et lui permet d'exercer à la fois dans une structure publique ou privée. Avec une seule formation, il acquiert des compétences et une expertise dans différents domaines pour des missions variées.

DOMAINE / LIEU D'EXERCICE

SECTEUR PRIVÉ

Laboratoires de biologie médicale privés en exercice libéral ou salarié

SECTEUR PUBLIC

Laboratoires de biologie médicale rattachés à un établissement public de santé

QUALITÉS REQUISES

Curiosité médicale, scientifique, technologique et technique, esprit d'entreprise et d'initiative, sens du contact, rigueur organisationnelle, travail en équipe, polyvalence, capacité d'adaptation, appétence pour l'innovation, goût pour le respect des procédures de qualité dans un souci de sécurité

COMPÉTENCES À DÉVELOPPER

Assurance qualité, biologie, chimie, épidémiologie, génétique, sciences analytiques, gestion, informatique, physiopathologie, vigilance sanitaire, approche clinique, gestion d'équipe, communication, curiosité scientifique

FORMATION

OBLIGATOIRE

Diplôme d'État de docteur en pharmacie + Internat spécialisation en biologie médicale (Diplôme d'études spécialisées de biologie médicale).
Dans le secteur public, possibilité de passer le concours de praticien hospitalier.

LANGUES

Anglais et plus en fonction de la situation géographique

RELATIONS PROFESSIONNELLES

Travail en équipe regroupant un ou des biologistes responsables, des biologistes médicaux, des techniciens de laboratoire, des ingénieurs qualité, des infirmiers et des secrétaires médicales, des cliniciens

MOBILITÉ PROFESSIONNELLE ET GÉOGRAPHIQUE

Exercice de la biologie médicale dans les pays de l'Union européenne ou dans les pays francophones. Possibilités de faire des recherches biomédicales (Inserm, CNRS, INRA...), enseignement, administration...
En milieu hospitalier : Chef d'unité voire chef de service, hospitalier en CH périphérique, Hospitalier en CHU, Hospitalo-Universitaire en CHU avec activité de recherche et d'enseignement.
Dans le secteur privé : salariat ou statut TNS, participation au capital en association dans un groupement de laboratoire indépendant. Carrière industrielle possible (industrie du Diagnostic In Vitro) ou humanitaire.

RÉMUNÉRATION

SECTEUR PUBLIC

Grille des salaires des agents publics

SECTEUR PRIVÉ

Grille des salaires selon la convention collective nationale des laboratoires d'analyses médicales extra-hospitaliers.

Grille des salaires selon la convention collective applicable à la structure exploitant le laboratoire de biologie médicale.

INSCRIPTION À L'ORDRE

France métropolitaine

Section G

Outre-mer

Section E

Effectifs

France métropolitaine

Pharmaciens biologistes dans le secteur public : 3894

Pharmaciens biologistes dans le secteur privé : 2616

Outre-mer

Pharmaciens biologistes (total) : 212

Source : Démographie des pharmaciens – Panorama au 1^{er} janvier 2020 – Ordre national des pharmaciens